



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Les déserts et marais alimentaires en Outaouais

Première partie : Cartographier les environnements alimentaires

Note théorique et méthodologique

Janvier 2026

Observatoire du développement de l'Outaouais

Université du Québec en Outaouais

283, boulevard Alexandre-Taché

Bureau C-0330

Gatineau (Québec) J8X 3X7

<https://odooutaouais.ca/>

Recherche et rédaction

Maxime Lelièvre, agent de recherche, ODO

Avec la contribution de

Michel Lopez Barrios, Ph. D., agent de recherche, ODO

Sous la supervision de

Guy Chiasson, Ph. D., professeur, UQO et directeur scientifique, ODO

Yves Mc Nicoll, coordonnateur, ODO

Mise en page

Maxime Lelièvre, agent de recherche, ODO

Citation recommandée

Lelièvre et Lopez Barrios (2026). *Les déserts et marais alimentaires en Outaouais – Première partie : cartographier les environnements alimentaires* (mise à jour du 14 janvier 2026). Observatoire du développement de l'Outaouais, 23 pages.



Ce projet est financé par l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais. Nous remercions chaleureusement les membres du comité de pilotage pour leur contribution.

Table des matières

Journal des modifications	4
Contextualisation et objectif de la démarche	5
Cadre théorique.....	6
Système alimentaire.....	6
Environnement alimentaire.....	6
Désert alimentaire.....	7
Marais alimentaire.....	7
Accès aux aliments	7
Qualité de l'offre alimentaire	7
Les connaissances existantes sur l'accès aux aliments	8
Mesures de proximité (Statistique Canada).....	8
Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais (2020).....	8
Étude exploratoire de l'ODO	9
Méthodologie.....	10
Identification des déserts et marais alimentaires.....	10
Lieux alimentaires retenus	11
Identification des producteurs et transformateurs alimentaires.....	12
Limites de l'étude	12
Territoires limitrophes	12
Proximité des lieux alimentaires et habitudes alimentaires.....	12
Annexe 1 : Données utilisées pour créer l'outil géomatique	13
Annexe 2 : Exemples de cartes réalisées	14
Annexe 3 : Synthèse de l'analyse réticulaire par communauté	19
Références bibliographiques	21

Journal des modifications

2026-01-14

- Mise à jour de la méthodologie et de la présentation des données. La localisation des déserts alimentaires s'opérationnalise maintenant en fonction des distances retenues selon la zone (urbaine ou rurale) dans laquelle se retrouve chaque résidence du lieu alimentaire offrant des aliments sains le plus proches.
 - Les cartes à l'[annexe 2](#) ont été modifiées pour refléter ces changements.
- Le découpage territorial des cartes à l'annexe 2 reflète maintenant les limites administratives des MRC (auparavant RLS).
- Mise à jour de certaines sections de la note méthodologique : limites de l'étude, identification des déserts et marais alimentaires, [annexe 1](#) et annexe 2.
- Ajout de l'[annexe 3](#), présentant une synthèse des résultats de l'analyse réticulaire pour l'ensemble des communautés défavorisées matériellement.

2025-11-26

- Les mesures de distance à parcourir ont été réduites à 1 000 mètres (auparavant 1 600 mètres) en milieu urbain. Cette révision rapproche notre méthodologie de [celle de l'INSPQ](#) et de la [cartographie des déserts alimentaires](#) du CISSS de la Montérégie-Centre.
 - Les cartes à l'annexe 2 ont été modifiées pour refléter ce changement.
- Certains éléments ont été ajoutés à la note méthodologique (journal des modifications, paginations et remerciements).

Contextualisation et objectif de la démarche

Ce travail poursuit les démarches déployées par la « Carte communautaire de la Faim » (McSween *et al.*, 2017) et se présente comme une occasion idéale pour approfondir la récente étude exploratoire publiée par l'ODO (Doucet et Taka, 2023).

L'objectif principal du présent projet est de réaliser un portrait-diagnostic des systèmes alimentaires territoriaux de l'Outaouais. Dans un premier temps, nous avons développé un outil géomatique permettant de géolocaliser les commerces et initiatives contribuant à ces systèmes ou ayant le potentiel de les renforcer. Les cartes représentent l'outil central de l'analyse et aident à identifier les forces, mais surtout les failles, des environnements alimentaires en question.

Une seconde phase à ce projet est prévue, où nous développerons des tableaux de bord territoriaux selon les recommandations de l'organisme Vivre en Ville (2022). Notamment, ces derniers contiendront un portrait localisé de l'accès alimentaire et seront dotés d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des actions mises en place par les milieux.

Enfin, les tableaux de bord ainsi que les cartes ont été réfléchis dans le but d'être malléables, ce afin que les échelles et les indicateurs choisis reflètent les désirs ainsi que la capacité d'intervention des milieux.

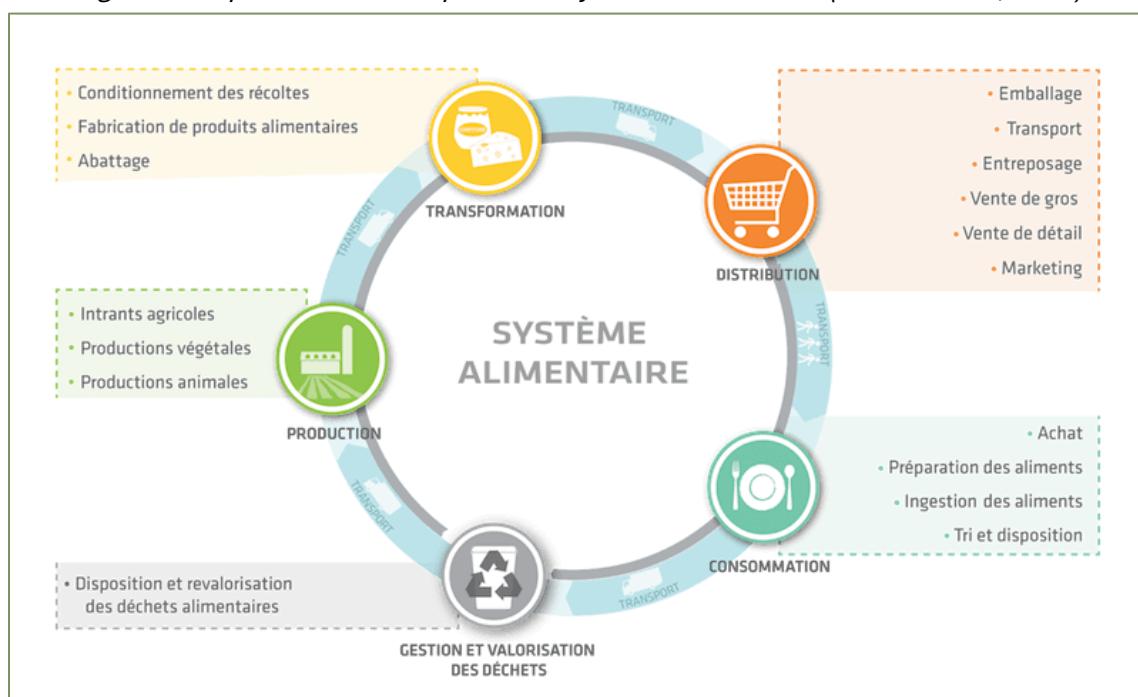
L'[annexe 2](#) contient des exemples de cartes réalisées dans le cadre de la première phase.

Cadre théorique

Système alimentaire

Examiner les environnements alimentaires de l'Outaouais selon une approche territorialisée – c'est-à-dire selon les spécificités telles que perçut par les milieux et propres aux réalités urbaines, périurbaines et rurales – peut contribuer positivement à réfléchir le système alimentaire régional à partir de ses spécificités locales (Boulianne *et al.*, 2021). Cette étude se concentre sur l'accès aux aliments, elle regroupe donc des éléments provenant des composantes de distribution et de consommation (figure 1). De plus, les résultats consolident les autres maillons du système alimentaire régional, notamment les activités de production et de transformation.

Figure 1 : Représentation simplifiée du système alimentaire (Vivre en Ville, 2020)



Environnement alimentaire

Notre cadre conceptuel repose avant tout sur la notion d'environnement alimentaire (EA) (*nutrition environment*). Glanz *et al.* (2005) divisent l'environnement alimentaire en trois dimensions : l'EA de la communauté (classes et localisation des commerces alimentaires), l'EA du consommateur (disponibilité et accessibilité d'aliments sains) et l'EA organisationnel (à la maison, au travail, à l'école, etc.). Dans le cadre de ce projet, nous excluons cette dernière et mettons l'accent sur la dimension communautaire et celle du consommateur. Les classes de commerce retenues relèvent de la synthèse des connaissances en provenance de la littérature scientifique, des travaux d'organismes régionaux et des schémas conceptuels proposés par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (Durette et Paquette, 2021 ; Paquette et Bergeron, 2016).

Désert alimentaire

Un désert alimentaire (*food desert*) correspond à un secteur défavorisé matériellement où l'accès à des aliments sains et abordables est inexistant (Chen et Gregg, 2017 ; Durette et Paquette, 2021 ; Lebel *et al.*, 2015 ; Robitaille et Paquette, 2020 ; USDA, 2024). Les ménages sont considérés dans un désert alimentaire lorsqu'ils répondent au critère de défavorisation et qu'ils se retrouvent à plus de 1 km en milieu urbain ou 16 km en milieu rural d'un lieu offrant des aliments sains. Ces mesures s'appliquent aussi aux marais alimentaires.

Marais alimentaire

Au Canada, les enjeux relatifs aux environnements alimentaires en milieu urbain et dans la majorité des cœurs villageois sont davantage associés au phénomène du marais alimentaire (Chen et Gregg, 2017 ; Luan *et al.*, 2015 ; Robitaille et Paquette, 2020 ; Vanderlee *et al.*, 2025). Un marais alimentaire (*food swamp*) correspond à un secteur défavorisé matériellement où l'on y retrouve une forte prépondérance de commerce vendant des aliments de faible qualité nutritionnelle (Chen et Gregg, 2017 ; Durette et Paquette, 2021).

Accès aux aliments

Penchansky et Thomas (1981) conceptualisent l'accès à partir de cinq dimensions : la disponibilité (adéquation de l'offre et la demande), l'accessibilité (localisation), l'abordabilité (capacité financière), l'acceptabilité (barrières socioculturelles) et la commodité (facilité et efficacité). De façon similaire, Vivre en Ville (2022) présente l'accès à une saine alimentation selon six dimensions : la disponibilité, l'accessibilité géographique et physique, l'accessibilité économique, la situation personnelle et sociale, l'acceptabilité et la durabilité des pratiques. Dans ce travail, nous empruntons cette dernière perspective pour examiner l'accès aux aliments.

Qualité de l'offre alimentaire

Lebel *et al.* (2015) définissent une offre alimentaire de qualité comme étant « diversifiée, abondante en fruits et légumes frais, dont les prix sont inférieurs à la moyenne régionale » (p. 2). Ils utilisent quatre critères¹, déterminés en collaboration avec la Direction de santé publique de la Chaudière-Appalaches et à partir du *Guide alimentaire canadien* et du *Panier à provisions nutritif* (p. 2) :

- Fraîcheur de dix aliments traceurs représentatifs d'une saine alimentation;
- Prix des dix aliments traceurs;
- Diversité à l'intérieur de chaque groupe alimentaire;
- Rapport entre l'abondance des fruits et légumes et l'abondance de croustilles et boissons gazeuses.

¹ Dans le cadre de cette première phase, nous ne nous sommes pas penchés sur la qualité de l'offre alimentaire des lieux retenus.

Les connaissances existantes sur l'accès aux aliments

Mesures de proximité (Statistique Canada)

La base de données des mesures de proximité de Statistique Canada mesure la distance de dix services et commodités à un îlot de diffusion dans le but d'établir des indices de proximité. La méthodologie préconisée pour les épiceries est la suivante :

« Mesure la proximité d'un îlot de diffusion à tout îlot de diffusion avec une épicerie à une distance de marche de 1 km. Cette mesure est établie en fonction du revenu total de toutes les entreprises du SCIAN 4451 dans le Registre des entreprises. »²

Trois enjeux méritent notre attention. D'abord, la distance retenue de 1 kilomètre est absolue, c'est-à-dire qu'elle ne différencie pas les régions rurales des centres urbains. Pourtant, la littérature sur l'accès à l'alimentation souligne l'importance d'approcher le sujet selon les caractéristiques des territoires choisis (Lebel *et al.*, 2015 ; Vivre en Ville, 2022). Ensuite, le seul moyen de transport retenu est la marche ce qui ignore la possibilité d'utiliser le transport en commun là où il existe. De plus, plusieurs zones géographiques – tant en milieu urbain, périurbain et rural – dépendent d'autres moyens de transport pour acheter leurs aliments. Finalement, le code SCIAN 4451 du Registre des entreprises regroupe les « supermarchés et autres épiceries (sauf dépanneurs) » [code 44511] et les « dépanneurs » [code 44512]. Selon nous, ces deux classes de commerce ne doivent pas être regroupées, car leur présence ou absence respective dans un milieu permet de différencier un marais d'un désert alimentaire. Pour ces raisons, nous considérons que cette mesure n'est pas pertinente à l'atteinte des objectifs de la présente étude.

Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais (2020)

Dans le cadre de son Plan d'action 2019-2021, la Table de concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais embauchait un consultant dans le but de réaliser un portrait des initiatives ayant le potentiel de contribuer au système alimentaire durable (Evametric, 2020). Une collecte de données auprès de partenaires régionaux a ainsi mené à la géolocalisation de 893 initiatives.

Sur ce nombre, 207 précisent la façon dont l'initiative contribue au système alimentaire durable. Plus du trois quarts (78 %) de ce sous-total avaient pour objectif principal d'améliorer l'accès universel aux aliments sains, le 22 % restant distribué entre l'optimisation, la valorisation et la protection du territoire productif (10 %), le soutien à l'agriculture (7 %), l'achat local et la sensibilisation du consommateur (2 %), la collaboration (2 %) et la réduction du gaspillage (1 %) (*ibid.*, p. 21). Ces réponses doivent être prises avec un certain degré de précaution, car les répondants inscrivant les initiatives au recensement n'étaient pas nécessairement les porteurs de projet.

De cette étude découle une première carte interactive du système alimentaire de l'Outaouais. Toutefois, ce portrait n'est plus à jour. De plus, il ne contient pas de rétroactions de la part des

² Statistique Canada (2024). Visualiseur de données sur les mesures de proximité.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020011-fra.htm>.

acteurs locaux ainsi que des porteurs de projets. Les fruits du présent travail permettront de construire un outil malléable mettant à profit les besoins ainsi que les moyens d'action des territoires.

Étude exploratoire de l'ODO

En 2023, l'ODO publiait une première étude examinant l'accès aux aliments en Outaouais (Doucet et Taka, 2023). La méthodologie retenue s'est grandement inspirée de celle de l'INSPQ (Robitaille et Bergeron, 2013). L'équipe avait d'abord identifié les déserts alimentaires en prenant soin de différencier les distances d'accès selon le type de milieu (urbain ou rural). Par contre, ces déserts sont représentés à partir de zones tampons dressées autour des commerces identifiés. Cette utilisation d'une géométrie euclidienne ou « à vol d'oiseau » limite la capacité d'analyse puisqu'elle ne prend pas en compte le système routier lors de la création des zones tampons. L'équipe avait aussi présenté l'indice de défavorisation sociale et matérielle des 115 communautés régionales, telles que délimitées dans le *Portrait des communautés*. Cela dit, cet indice combiné n'a pas fait l'objet d'un croisement avec les déserts alimentaires identifiés. Face à l'intérêt suscité en provenant des partenaires en saine alimentation à la suite de cette première publication, nous avons raffiné notre méthodologie pour résoudre ces précédentes limites.

Méthodologie

Pour ne pas limiter la méthode d'identification des déserts et marais alimentaires à la distribution spatiale des lieux d'approvisionnement alimentaire (Durette et Paquette, 2021 ; Robitaille *et al.*, 2019), ce projet comporte deux phases. Comme nous l'avons souligné, il est d'abord question d'identifier et de cartographier la localisation des commerces et initiatives qui contribuent ou qui ont le potentiel de contribuer positivement au renforcement des systèmes alimentaires. À partir de ces cartes, nous proposerons ensuite des tableaux de bord, comprenant des indicateurs de suivi, afin que les milieux puissent déterminer les solutions à entreprendre pour renforcer leur environnement alimentaire et suivre les retombées de leurs actions.

Pour l'instant, la première phase regroupe des données géospatiales et statistiques. Dans le but de mesurer la disponibilité et l'accessibilité géographique aux aliments, les données quantitatives recueillies sont ensuite géolocalisées à l'aide du système d'information géographique (SIG) QGIS, ce afin de prendre en considération les différentes variables ayant une influence sur l'accès aux aliments (Vivre en Ville, 2022, p. 123). L'annexe 1 présente les bases de données ayant été mises à profit pour cet exercice.

Identification des déserts et marais alimentaires

La localisation des lieux d'approvisionnement alimentaire mène à l'identification des déserts et marais alimentaires de la région. Plusieurs études faites en sol québécois et américain utilisent la distance comme mesure pour déterminer la localisation d'un désert alimentaire. Cela dit, la distance retenue varie largement entre les travaux; 800 mètres à 3,2 kilomètres d'un lieu ayant une offre alimentaire de qualité en zone urbaine et 16 à 32 kilomètres d'un tel lieu en zone rurale (INSPQ, 2024 ; Interventions visant à modifier l'accessibilité géographique à des commerces d'alimentation et impacts sur l'alimentation et le poids corporel, 2019 ; Lebel *et al.*, 2015 ; Liu *et al.*, 2015). Par contre, nous n'avons pas les moyens pour évaluer l'accessibilité géographique en temps réel. Par conséquent, certaines routes pourraient être inaccessibles en hiver ou lors de réparations majeures. Le cas échéant, l'accès aux aliments pourrait être affecté.

La présence d'un marais alimentaire se présente selon différents degrés d'intensité et se mesure selon l'accès relatif aux aliments sains (ARAS)³. Pour une aire de diffusion ou un secteur (échelle à discuter), l'ARAS est un pourcentage calculé à l'aide de la formule suivante (Luan *et al.*, 2015, p. 2) :

$$\frac{\text{Points de vente d'aliments sains}}{(\text{Points de vente d'aliments sains} + \text{points de vente d'aliments malsains})}$$

*“While no explicit thresholds have been applied to define food swamps, we assume that they are areas where RHFA is greater than zero and less than 10 %. This is based on a recent study that demonstrated that, in areas with more than 10 % of healthy food outlets, households had higher odds of purchasing healthier foods (Mason *et al.*, 2013)” (Luan *et al.*, 2015, p. 6).*

³ Traduction libre de *relative healthy food access (RHFA)*.

L'ARAS est une avenue méthodologique prometteuse puisqu'elle permet de suivre l'évolution des environnements alimentaires. Pour les milieux ruraux, Lebel et al. (2015) proposent d'adapter la méthodologie d'identification des déserts et marais alimentaires. En effet, au lieu de calculer la distance pour tout un secteur, les auteurs proposent de calculer « la distance qui sépare chaque résidence du point de vente le plus proche offrant une alimentation de qualité » (p. 1). Nous avons repris cette idée pour mesurer le nombre de résidences situées :

- À plus de 1 km en zone urbaine et 16 km en zone rurale des lieux d'approvisionnement offrant une alimentation de qualité (déserts alimentaires);
- À l'intérieur des zones avec un RHFA vulnérable (à venir).

Lieux alimentaires retenus

À partir des établissements alimentaires sous permis et du rôle d'évaluation foncière, nous avons identifié 1 568 adresses de lieux d'approvisionnement alimentaire et 2 996 adresses ayant au moins un bâtiment à usage agricole. Un premier tri à permis de faire ressortir 22 classes distinctes, chacune appartenant à l'une des composantes du système alimentaire retenu (production, transformation, distribution). Les études portant sur l'environnement alimentaire considèrent un minimum de trois catégories : les épiceries/supermarchés, les dépanneurs et les restaurants (Bennion *et al.*, 2022 ; Doucet et Taka, 2023 ; INSPQ, 2024 ; Luan *et al.*, 2015 ; USDA, 2024 ; Vaillancourt *et al.*, 2024 ; Vivre en Ville, 2022). À la suite de discussions avec les partenaires, nous avons décidé d'en retenir davantage. À titre indicatif, voici les regroupements retenus ainsi que leur définition^{4,5} :

- *Circuit court*⁶: Exploitations agricoles, marchés publics et points de chute pour la livraison de paniers d'aliments;
- *Épiceries*: Supermarchés, épiceries et épiceries fines;
- *Dépannage*: Services de dépannage alimentaire;
- *Transformation +* : Entreprises locales ayant le potentiel de contribuer à l'amélioration de l'environnement alimentaire du secteur. Ils ont été retenus pour leur localisation ou leur capacité d'entreposage et de distribution. Les lieux retenus sont les boucheries, boulangeries, brûleries, pâtisseries, fromageries et microbrasseries;
- *Dépanneurs* : Choix restreint d'aliments et forte présence de produits à haute densité calorique ainsi qu'à faible valeur nutritive. À ce stade, nous ne faisons pas de différence entre les dépanneurs et les dépanneurs « santé », soit ceux offrant des aliments frais et sains. Le cas échéant, ils sont catégorisés sous *Épiceries*.
- *Restaurants* : Casse-croûte, restauration rapide et restaurants à service complet.

⁴ Seule la catégorie *Épiceries* est à ce jour pris en compte pour les calculs de distance d'accès aux aliments sains.

⁵ Malgré nos efforts, nous sommes conscients que les informations présentées dans ces cartes sont incomplètes et que certains lieux manquent à l'appel. Une tournée des territoires permettra de valider ces données préliminaires.

⁶ La disponibilité de ces produits est saisonnière, voire ponctuelle dans certain cas. De plus, l'accès aux paniers d'aliments dans ces lieux requiert un abonnement.

Identification des producteurs et transformateurs alimentaires

Afin de répondre à la requête des partenaires de l'étude et aux recommandations ressortant du *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie* appuyées par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Haigh *et al.*, 2021), nous incluons les producteurs et les transformateurs régionaux dans la démarche. En effet, ils occupent une place centrale dans la direction que prendront les systèmes alimentaires. D'ailleurs, leurs activités peuvent être orientées pour diminuer l'empreinte matérielle liée à l'alimentation (Pratte et Beaucaire, 2023).

Puisque les adresses des entreprises représentent une information sensible protégée par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, nous devions trouver un moyen de géolocaliser les producteurs et transformateurs alimentaires sans avoir recours aux listes détenues par les ministères et les instances administratives. À partir de l'index du rôle d'évaluation foncière, nous avons donc estimé la localisation des entreprises à l'aide des attributs de bâtiments pertinents. Nous avons complété cette recherche à l'aide d'informations provenant de la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles (MAPAQ, 2024), nous permettant de géolocaliser 267 exploitations agricoles.

Limites de l'étude

Territoires limitrophes

Nous n'avons pas considéré les lieux d'approvisionnement alimentaire situés en Ontario à proximité de résidences québécoises comme étant une partie intégrale des systèmes alimentaires de l'Outaouais. Cela dit, nous sommes conscients que plusieurs ménages se déplacent de l'autre côté de la rivière pour faire leurs achats alimentaires. C'est pourquoi nous ajusterons nos portraits territoriaux aux commentaires reçus lors des consultations qui auront lieu dans la seconde phase.

Proximité des lieux alimentaires et habitudes alimentaires

La prépondérance d'aliments malsains par rapport aux aliments sains représente un facteur d'impact important sur la santé des individus (Liu *et al.*, 2015, p. 4). Cela laisse sous-entendre qu'au-delà de l'accès à des aliments sains, les habitudes alimentaires (compris sous la dimension de l'acceptabilité) jouent aussi un rôle non négligeable de l'accès aux aliments. En d'autres mots, ce n'est pas parce qu'une épicerie dessert un quartier que ses habitants y font leurs achats. La méthodologie utilisée dans cette première partie, centrée sur la localisation des commerces offrant des aliments sains, ne prend donc pas en considération les déplacements potentiels des ménages ni leurs choix d'achat. D'autant plus, cette nuance apporte une considération importante puisque ce ne sont pas l'ensemble des épiceries qui détiennent une offre alimentaire saine (Morissette-Desjardins *et al.*, 2019).

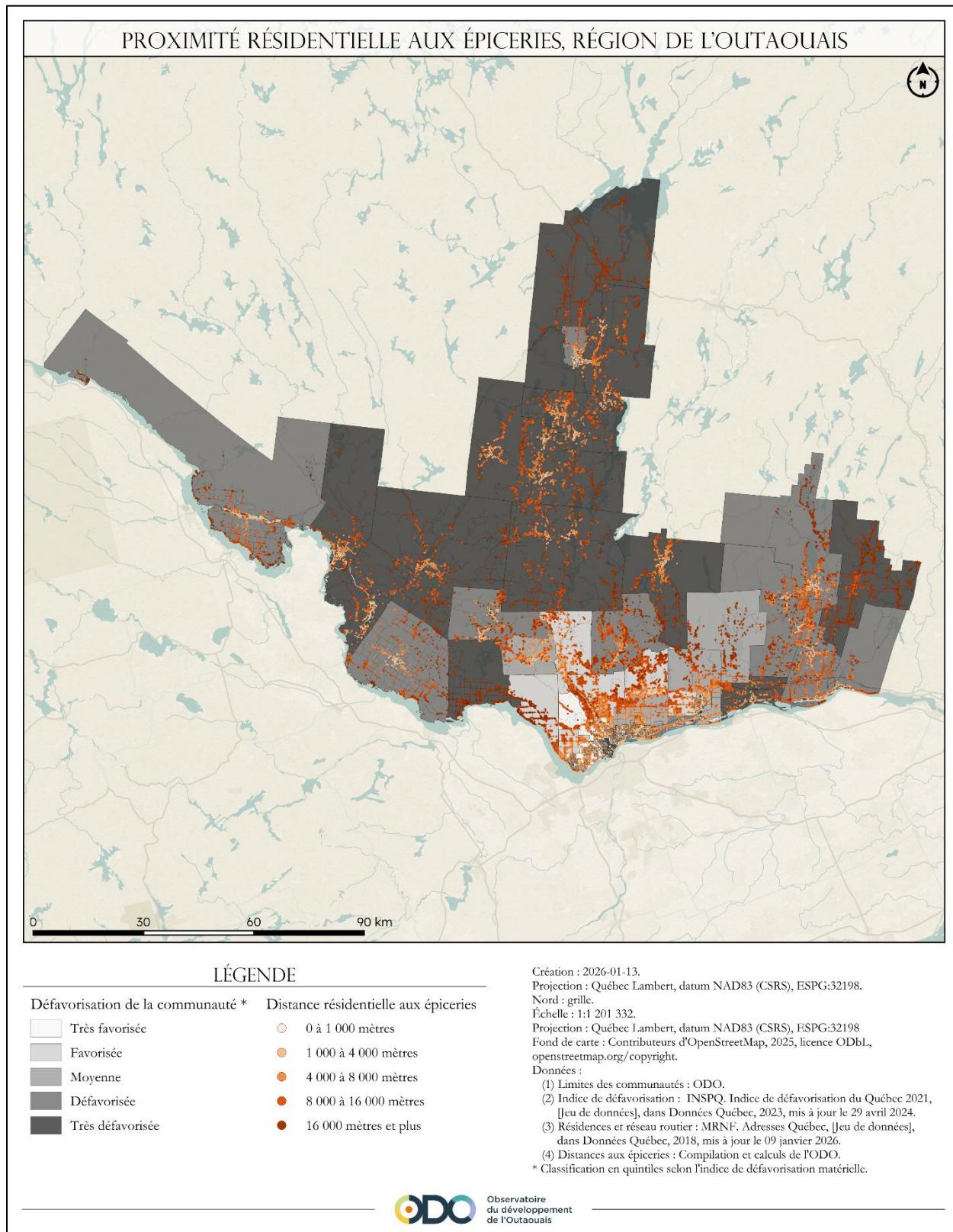
Annexe 1 : Données utilisées pour créer l'outil géomatique

Bases de données et outils	Fonctions	Accès
Établissements alimentaires sous permis (MAPAQ)	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne
Base de données du CISSSO ⁷	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	Fichiers reçus (2024-09-26)
Répertoire des dépanneurs et épiceries du Québec (DepQuébec)	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne
Carte des initiatives qui contribuent au système alimentaire durable (Evametric)	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne
Réseau des fermiers de famille	Identifier les points de service des producteurs oeuvrant en circuit court	En ligne
Rôles d'évaluation foncière (MAMH)	Identifier les entreprises agricoles et d'agrotransformation	En ligne
Adresses des producteurs et transformateurs (MAPAQ) ⁸	Identifier et classer les entreprises selon leur type de production et ce qu'ils transforment	Demandes d'accès soumises au MAPAQ et Services Québec (2024-09-26)
Portrait des communautés (ODO)	Déterminer les limites administratives des communautés	En ligne
Facteurs d'inclusion et d'exclusion des lieux d'approvisionnement	Déterminer quels lieux d'approvisionnement seront inclus dans les calculs	(Lebel <i>et al.</i> , 2015, 2016 ; USDA, 2024)
Services de dépannage alimentaire	Identifier et classer les initiatives offrant un service de dépannage alimentaire	Demande soumise à la TCFDSO (2024-09-25)
Indice de défavorisation matérielle (INSPQ)	Déterminer le niveau de défavorisation matérielle des communautés	En ligne
Adresses Québec (MRNF)	Identifier le réseau routier et les résidences	En ligne

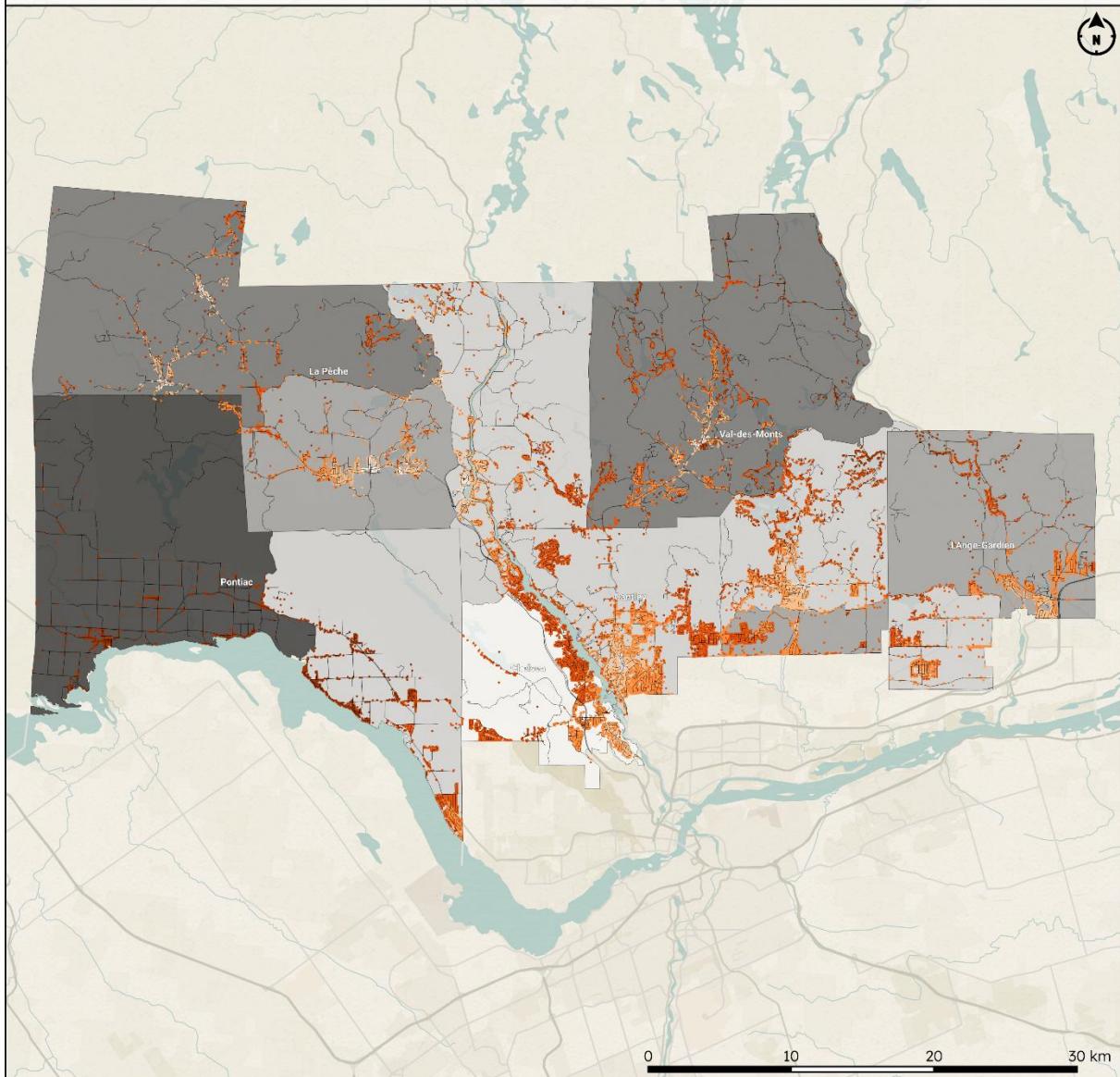
⁷ Démarche entreprise par Sonya Martineau-Paquette : « C'était entre autres pour connaître les environnements alimentaires des territoires pour orienter la suite de nos actions afin de soutenir la sécurité alimentaire des populations vulnérables ».

⁸ Bien que les adresses exactes soient confidentielles, nous avons travaillé avec une carte géolocalisant approximativement les exploitations agricoles de l'Outaouais opérant en circuit court (*Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*, 09/2024).

Annexe 2 : Exemples de cartes réalisées



PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS



LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *
Très favorisée
Favorisée
Moyenne
Défavorisée
Très défavorisée

Distance résidentielle aux épiceries
0 à 1 000 mètres
1 000 à 4 000 mètres
4 000 à 8 000 mètres
8 000 à 16 000 mètres
16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198.

Nord : grille.

Échelles : 1:374 723.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198

Fond de carte : Contributurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL, openstreetmap.org/copyright.

Données :

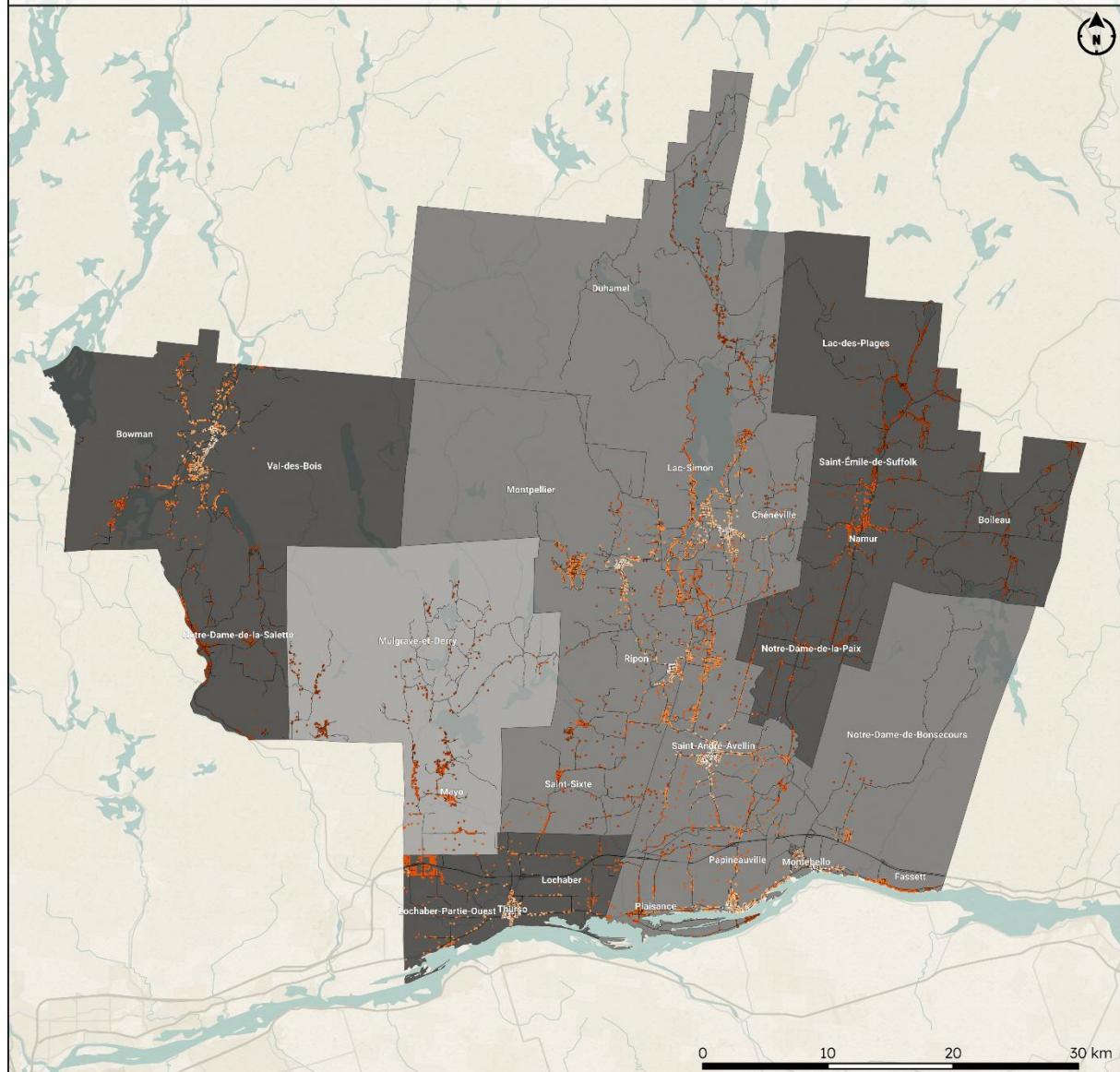
- (1) Limites des communautés : ODO.
- (2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.
- (3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.
- (4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.

* Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, MRC DE PAPINEAU



LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198.

Nord : grille.

Échelles : 1:426 549.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198

Fond de carte : Contributurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL, openstreetmap.org/copyright.

Données :

(1) Limites des communautés : ODO.

(2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.

(3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.

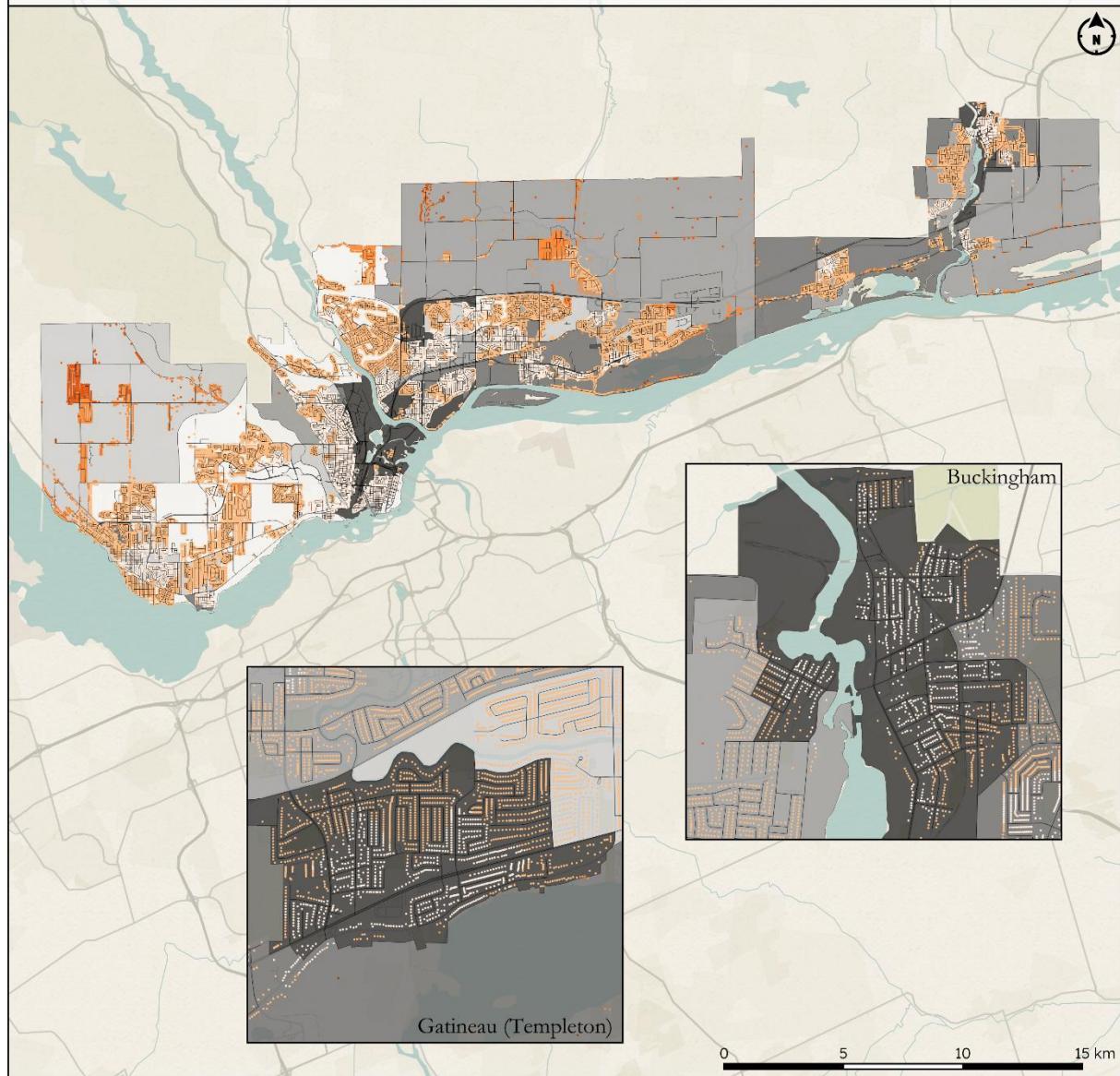
(4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.

* Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matricielle.



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, VILLE DE GATINEAU



LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198.

Nord : grille.

Échelles : 1:223 742 / 1:34 447.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198

Fond de carte : Contributurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL, openstreetmap.org/copyright.

Données :

(1) Limites des communautés : ODO.

(2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.

(3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.

(4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.

* Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198.

Nord : grille.

Échelles : 1:617 512 / 1:75 213.

Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), EPSG:32198

Fond de carte : Contributurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL, openstreetmap.org/copyright.

Données :

(1) Limites des communautés : ODO.

(2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.

(3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.

(4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.

* Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Annexe 3 : Synthèse de l'analyse réticulaire par communauté

TABLEAU 1 : NOMBRE DE RÉSIDENCES SELON LA PROXIMITÉ À UNE ÉPICERIE, OUTAOUAIS, 2025

Distance	Nombre de résidences	Proportion
0 - 1 000 m	43 719	31.2%
1 000 - 4 000 m	63 134	45.0%
4 000 - 8 000 m	13 933	9.9%
8 000 - 16 000 m	12 410	8.8%
16 000 m +	7 098	5.1%
Total	140 294	

TABLEAU 2 : NOMBRE DE RÉSIDENCES À PLUS DE 1 KM D'UNE ÉPICERIE, COMMUNAUTÉS URBAINES DE L'OUTAOUAIS MATÉRIELLEMENT DÉFAVORISÉES, 2025

MRC	Communauté (nom)	Communauté (#)	Résidences représentées (n)	Résidences dans la communauté (n)	Proportion de la communauté représentée (%)
Ville de Gatineau	Mutchmore, Jean-Proulx	58	0	253	0.0%
Ville de Gatineau	Jean-Dallaire	65	2	439	0.5%
Ville de Gatineau	Fournier	66	313	319	98.1%
Ville de Gatineau	Sacré-Coeur	67	58	502	11.6%
Ville de Gatineau	Du Ruisseau	77	282	1042	27.1%
Ville de Gatineau	Le Baron	78	801	1668	48.0%
Ville de Gatineau	Jacques-Cartier	85	101	553	18.3%
Ville de Gatineau	Templeton	96	972	1703	57.1%
Ville de Gatineau	Centre-de-Buckingham	105	329	743	44.3%
Ville de Gatineau	Petit-Québec	106	78	429	18.2%
Total			2936	7651	Moyenne : 32.3%

TABLEAU 3 : NOMBRE DE RÉSIDENCES À PLUS DE 16 KM D'UNE ÉPICERIE, COMMUNAUTÉS RURALES DE L'OUTAOUAIS MATÉRIELLEMENT DÉFAVORISÉES, 2025

MRC	Communauté (nom)	Communauté (#)	Résidences représentées (n)	Résidences dans la communauté (n)	Proportion de la communauté représentée (%)
Pontiac	Mansfield-et-Pontefract, Fort-Coulonge	3	50	1318	3.8%
Pontiac	Litchfield, L'Île-du-Grand-Calumet, Campbell's Bay, Bryson	4	77	950	8.1%
Pontiac	Thorne, Otter Lake, Alleyn-et-Cawood	5	232	818	28.4%
Vallée-de-la-Gatineau	Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Grand-Remous	7	886	1008	87.9%
Vallée-de-la-Gatineau	Aumond, Déléage	8	135	1115	12.1%
Vallée-de-la-Gatineau	Kitigan Zibi	10	n.d.	n.d.	n.d.
Vallée-de-la-Gatineau	Bouchette, Messines, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	11	57	1184	4.8%
Vallée-de-la-Gatineau	Kazabazua, Lac-Sainte-Marie, Low, Denholm	12	440	1312	33.5%
Vallée-de-la-Gatineau	Gracefield, Cayamant, Blue Sea	13	221	1731	12.8%
Collines-de-l'Outaouais	Pontiac (Sault-des-Chats et Quyon)	26	669	746	89.7%
Papineau	Notre-Dame-de-la-Salette, Bowman, Val-des-Bois	28	436	1389	31.4%
Papineau	Thurso, Lochaber-Est, Lochaber-Ouest	32	3	1560	0.2%
Papineau	Notre-Dame-de-la-Paix, Namur, Boileau, Saint-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages	35	957	1287	74.4%
Total			4163	14418	Moyenne : 32.3%

Références bibliographiques

- Bennion, N., Redelfs, A. H., Spruance, L., Benally, S. et Sloan-Aagard, C. (2022). Driving Distance and Food Accessibility: A Geospatial Analysis of the Food Environment in the Navajo Nation and Border Towns. *Frontiers in Nutrition*, 9, 904119.
<https://doi.org/10.3389/fnut.2022.904119>
- Boulianne, M., Mundler, P., Despres, C. et Parent, G. (2021). Une approche territorialisée du système alimentaire : le cas de la région de Québec. *La Revue canadienne des études sur l'alimentation*, 8(1), 29-48.
- Chen, T. et Gregg, E. Déserts et marais alimentaires : une introduction. Centre de collaboration nationale en santé environnementale. 2017.
- Doucet, C. et Taka, P. (2023). *Les déserts alimentaires en Outaouais - Étude exploratoire*. Observatoire du développement de l'Outaouais.
- Durette, G. et Paquette, M.-C. (2021). *Liens entre l'environnement alimentaire communautaire et l'alimentation*. Institut national de santé publique du Québec.
- Evametric. (2020). *Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais*. Table de concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais.
- Glanz, K., Sallis, J. F., Saelens, B. E. et Frank, L. D. (2005). Healthy Nutrition Environments: Concepts and Measures. *American Journal of Health Promotion*, 19(5), 330-333.
<https://doi.org/10.4278/0890-1171-19.5.330>
- Haigh, L., Colloricchio, A. et von Daniels, C. (2021). *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie*. Circle Economy.
- INSPQ. (2024, 4 novembre). *Indice de défavorisation matérielle et sociale*.
<https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale>
- Interventions visant à modifier l'accessibilité géographique à des commerces d'alimentation et impacts sur l'alimentation et le poids corporel: synthèse des connaissances*. (2019). INSPQ.
- Lebel, A., Duguay, M., Girard-Gadreau, M., Noreau, D. et Oberlé, C. L'identification des déserts alimentaires en milieu rural. étude de l'Université Laval. 2015.
- Lebel, A., Noreau, D., Tremblay, L., Oberlé, C., Girard-Gadreau, M., Duguay, M. et Block, J. P. (2016). Identifying rural food deserts: Methodological considerations for food environment interventions. *Canadian Journal of Public Health*, 107(S1), eS21-eS26.
<https://doi.org/10.17269/CJPH.107.5353>
- Liu, J. L., Han, B. et Cohen, D. A. (2015). Beyond Neighborhood Food Environments: Distance Traveled to Food Establishments in 5 US Cities, 2009–2011. *Preventing Chronic Disease*, 12, 150065. <https://doi.org/10.5888/pcd12.150065>

Luan, H., Law, J. et Quick, M. (2015). Identifying food deserts and swamps based on relative healthy food access: a spatio-temporal Bayesian approach. *International Journal of Health Geographics*, 14(1), 37. <https://doi.org/10.1186/s12942-015-0030-8>

MAPAQ. Nombre d'exploitations agricoles par production bioalimentaire déclarant un revenu selon le territoire de la MRC et la région de l'Outaouais. Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 2024.

McSween, N., Van Kemenade, S. et Perreault, É. (2017). *Carte communautaire de la faim 2015-2017. Rapport synthèse*. Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais.

Morissette-Desjardins, A., Provencher, V. et Lebel, A. (2019). Caractériser l'environnement alimentaire d'une municipalité régionale de comté pour identifier les zones prioritaires d'intervention en matière de sécurité alimentaire. *Canadian Journal of Public Health*, 110(6), 805-815. <https://doi.org/10.17269/s41997-019-00239-8>

Paquette, M.-C. et Bergeron, P. (2016). *Cadre de référence des indicateurs d'achats pour caractériser l'alimentation et l'environnement alimentaire au Québec*. Institut national de santé publique du Québec.

Penchansky, R. et Thomas, J. W. (1981). *The Concept of Access : Definition and Relationship to Consumer Satisfaction*, 19(2), 127-140.

Pratte, C. et Beaucaire, K. L'empreinte matérielle de la couverture des besoins de base au Québec. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. 2023.

Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec: analyse de situation et perspectives d'interventions*. Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec.

Robitaille, É. et Paquette, M.-C. (2020). Development of a Method to Locate Deserts and Food Swamps Following the Experience of a Region in Quebec, Canada. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(10), 3359. <https://doi.org/10.3390/ijerph17103359>

Robitaille, É., Paquette, M.-C., Cadieux, É. et Corbeil, D. (2019). Le développement d'une méthode pour localiser les déserts et les marais alimentaires à la suite de l'expérience de la région de Lanaudière. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale*. Presses de l'Université du Québec.

USDA. (2024). *Introduction to the Food Access Research Atlas : Economic Research Service*. <https://gisportal.ers.usda.gov/portal/apps/experiencebuilder/experience/?id=a53ebd7396cd4ac3a3ed09137676fd40&page=Introduction>

Vaillancourt, C., Ahmed, M., Kirk, S., Labonté, M.-È., Laar, A., Mah, C. L., Minaker, L., Olstad, D. L., Potvin Kent, M., Provencher, V., Prowse, R., Raine, K. D., Schram, A., Zavala-Mora, D., Rancourt-Bouchard, M. et Vanderlee, L. (2024). Food environment research in Canada: a rapid review of methodologies and measures deployed between 2010 and 2021.

International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity, 21(1), 18.
<https://doi.org/10.1186/s12966-024-01558-x>

Vanderlee, L., Vaillancourt, C., McLaughlin, A., Olstad, D. L., Ahmed, M., Kirk, S., Labonté, M.-È., Mah, C. L., Minaker, L., Moubarac, J.-C., Mulligan, C., Kent, M. P., Provencher, V., Prowse, R., Raine, K., Schram, A., Vergeer, L. et L'Abbé, M. R. (2025). *Un regard approfondi sur les environnements alimentaires au Canada: Résultats d'INFORMAS Canada*. Université Laval.

Vivre en Ville. (2022). *Nourrir tous les milieux : trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation*.
<https://carrefour.vivreenville.org/publication/nourrir-tous-les-milieux>